



PROGRAMME DE FORMATION

INTRA • INTER • SUR MESURE

GESTION COMPTABLE ET SOCIALE



**SECURISER LA
GESTION DES CONTRATS
DE TRAVAIL**

2 JOURS

Prérequis : aucune connaissance spécifique nécessaire

Objectifs : être en capacité de choisir le contrat de travail adapté aux besoins de l'entreprise. Suivre l'exécution du contrat en maîtrisant les droits et obligations de chacun.

Connaître les motifs et modalités de la rupture du contrat de travail

Compétence et aptitude : de l'embauche au départ du salarié, connaître les points juridiques fondamentaux pour assurer une gestion conforme du personnel, et sécuriser les opérations liées à la conclusion et à la rupture des contrats de travail

Durée : 14 heures sur 2 jours

Délai d'accès : 72 heures

Tarifs : sur devis (conditions générales de vente accessibles sur notre site internet : www.formationccilandes.fr)

Méthodes mobilisées : support de cours, échanges, tours de table, ludopédagogie, mises en situation

Modalités d'évaluation : QCM et entretien oral au cours et à la fin de l'action de formation

Accessibilité : locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite



CCI LANDES

www.formationccilandes.fr

PROGRAMME INDICATIF



Partie1 (1 journée)

THÈME 1 : LE CHOIX DU CONTRAT DE TRAVAIL ET SA CONCLUSION

- Définition du contrat de travail
- Les conditions générales de validité du contrat
- La réglementation spécifique des CDD
- Les contrats d'usage et saisonniers
- Les dispositions relatives au temps partiel
- Le cadre du télétravail
- Les clauses générales d'un contrat et leur objet
- Les clauses particulières : objectifs, mobilité, délégation de pouvoirs, non concurrence...

THÈME 2 : EXÉCUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Les obligations et droits du salarié et de l'employeur
- Les conséquences de certaines périodes de suspension sur la relation contractuelle : congés payés, maladie, accident du travail, mi-temps thérapeutique...

Atelier : Mise en situation de recrutement

Partie2 (1 journée)

THÈME : RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Le pouvoir disciplinaire : définition et conditions d'exercice (cadre légal et conventionnel, règlement intérieur)
- Les cas de rupture à l'initiative du salarié ou de l'employeur : démission, licenciement, retraite.
- Les cas de rupture d'un commun accord (rupture conventionnelle, rupture anticipée CDD) et leurs modalités
- Anticiper les coûts d'une rupture de contrat
- Les formalités liées à la rupture du contrat de travail : certificat de travail, portabilité, attestation Pôle Emploi, DSN.

Quiz : de la sanction à la rupture de contrat



Pour plus d'informations :
formationccilandes.fr
05 58 05 44 81

